



MAIRIE D'ORLÉAT

4 rue de Fougères
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02

Fax : 04 73 73 10 32

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 16 Votants : 18

L'an deux mille vingt-trois le vingt-trois janvier, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 janvier 2023.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Nicole MARQUES, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Cédric DAUDUIT, Stéphanie YVERNAULT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNER, Cindy FOUR, Sylvette MARECHAL, Daniel MAURIN

Ont donné procuration : Richard PONCEPT à Jean-Louis ROUVIDANT
Rémi CHABANAT à Elisabeth BRUSSAT

Absent : Héloïse FERRIER

Daniel MAURIN est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION Contrat d'assistance informatique N°2023/01/03

Objet : Autres domaines de compétences des communes

Madame le Maire rappelle au conseil municipal le parc informatique de la commune.

Madame le Maire informe qu'il y aurait lieu de renouveler le contrat de maintenance, d'assistance informatique avec la SARL CFIL pour un montant annuel de 1 454.40€. Ce contrat est renouvelable par tacite reconduction 3 fois.

Madame le Maire donne lecture du présent contrat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le contrat
- Autorise Mme le Maire à signer le contrat au nom de la commune

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.



Fait à Orléat, le 23 janvier 2023

AR Prefecture

063-216302653-20230123-20230103-DE
Reçu le 30/01/2023